
Numéro de l'intervention: 170-2011
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 06.06.2011

Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Müller (Bowil, UDC)
Knutti (Weissenburg, UDC)

Cosignataires: 0

Urgente: Non 09.06.2011

Date de la réponse:
Numéro de l'ACE
Direction: INS



Non aux cours d'éducation sexuelle obligatoires

Le Conseil-exécutif est chargé de faire en sorte que

- dans le Lehrplan 21 aucune leçon ne soit consacrée explicitement à l'éducation sexuelle
- que les parents des élèves de la 3^e à la 6^e année scolaire et du secondaire I soient informés préalablement des différents thèmes traités en éducation sexuelle et qu'on leur offre la possibilité de dispenser leurs enfants de ces leçons
- que les écoles n'engagent pas ce qu'il est convenu d'appeler des instructeurs sexuels ou instructrices sexuelles
- que la compétence de l'éducation sexuelle au niveau préscolaire et les deux premières années d'école primaire soit laissée aux parents, donc qu'il n'y ait pas d'éducation sexuelle obligatoire.

Développement

Sans concertation avec les parents, les enseignants et enseignantes et les politiques, la section Prévention et promotion de l'Office fédéral de la santé a chargé la haute école pédagogique de Suisse centrale (PHZ) de mettre en place un centre de compétences en matière de pédagogie sexuelle à l'école, non sans avoir consacré au projet une subvention de 670 000 francs. En collaboration avec d'autres organisations telles que Pink Cross, l'Organisation suisse des lesbiennes LOS et l'Aide suisse contre le Sida, l'école a élaboré un document de base de la pédagogie sexuelle à l'école.

Or, selon ce document de base, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique entend inscrire l'éducation sexuelle obligatoire dans le Lehrplan 21 pour les enfants âgés de quatre à 16 ans. Ce qui a été préparé en catimini sera introduit dans certains cantons déjà à la rentrée, et le matériel d'enseignement se trouve dans des valises et des boîtes.

Les grandes valises sont prévues pour les enfants de quatre à dix ans, elles contiennent des poupées avec des parties génitales reconnaissables, des puzzles, des livres et

d'autres choses. Les enfants de l'école enfantine et des premières classes de l'école primaire apprendront à distinguer les différentes parties du corps d'un homme et celles du corps d'une femme, également les parties génitales, et à les nommer. Ils sauront comment on fait les enfants, comment se passe la naissance. Les valises renferment à cet effet des images très explicites et des poupées pour s'exercer. Les enfants sauront que l'attouchement de certaines parties du corps peut donner du plaisir. Dans l'enseignement pratique, il est prévu que les élèves se fassent des massages en écoutant une musique douce. Il s'agira pour les enfants d'apprendre à dire non quand ils n'ont pas envie que l'on touche certaines parties de leur corps. Ils ont besoin du soutien de socio-pédagogues pour pouvoir laisser se développer leur sexualité dans la joie et la bonne humeur. Jouer au docteur devient un exercice quasi officiel.

Les boîtes contiennent des films instructifs pour les enfants plus âgés, un pénis en bois et un vagin en peluche. Il n'est pas rare aujourd'hui que l'on se serve de bananes pour montrer comment il faut appliquer un préservatif, même si les enfants de onze ou douze ans ne s'intéressent pas beaucoup à ces pratiques, qui leur paraissent soit ridicules, soit effrayantes. Les contenus didactiques témoignent d'un endoctrinement inacceptable en ce qui concerne la conscience des genres, l'égalité des différents styles de vie et orientations sexuelles, raison pour laquelle il faut empêcher que tout cela soit inscrit dans le Lehrplan 21.

Les enfants seront nombreux à être totalement débordés par ces théories et pratiques, ils pourront même en subir des dommages durables. C'est un affront à l'égard des parents. Il est inadmissible que les efforts des parents qui ont à cœur d'introduire les thèmes sexuels en douceur, sans bousculer leurs enfants, soient sapés par l'école. Les contenus didactiques à la limite de la pornographie seront choquants pour de nombreux enfants et parents, on se situe là à la limite de la maltraitance.

L'objectif doit être que les enfants aient une perception naturelle de leur corps et que les liens soient établis entre l'amour et la sexualité.